

but ; le mieux, dans ce cas, est de leur demander ce qu'ils désirent ; s'ils sont souffrants, il faut prier pour eux, et faire ce qui peut leur être agréable. Si l'apparition a un caractère permanent et d'obsession, elle cesse presque toujours quand l'Esprit est satisfait. Si l'esprit qui se manifeste avec obstination, soit à la vue, soit par des moyens perturbateurs, qu'on ne saurait prendre pour une illusion, est mauvais, et s'il agit par malveillance, il est ordinairement plus tenace, ce qui n'empêche pas d'en avoir raison avec de la persévérance, et surtout par la prière sincère faite à leur intention ; mais il faut bien se persuader qu'il n'y a pour cela ni paroles sacramentelles, ni formules cabalistiques, ni exorcismes qui aient la moindre influence ; plus ils sont mauvais, plus ils se rient de la frayeur qu'ils inspirent, et de l'importance qu'on attache à leur présence ; ils s'amusent de s'entendre appeler diables et démons, c'est pourquoi ils se donnent gravement les noms d'Asmodée, Astaroth, Lucifer et autres qualifications infernales, en redoublant de malices, tandis qu'ils se retirent quand ils voient qu'ils perdent leur temps avec des gens qui ne sont pas leurs dupes, et qui se bornent à appeler sur eux la miséricorde divine.

Superstition.

On lit dans le *Siècle* du 6 avril 1860 :

« Le sieur Félix N..., jardinier des environs d'Orléans, passait pour avoir le talent de faire exempter les conscrits du tirage, c'est-à-dire de leur faire avoir un bon numéro. Il promet au sieur Frédéric Vincent P..., jeune vigneron de St-Jean-de-Braye, de lui faire avoir le numéro qu'il voudrait, moyennant 60 fr. dont 30 payés d'avance, et 30 après le tirage. Le secret consistait à dire trois *Pater* et trois *Ave* pendant neuf jours. En outre, le sorcier affirma que, grâce à ce qu'il ferait de son côté, ça travaillerait peut-être bien le conscrit, et l'empêcherait de dormir pendant la dernière nuit, mais qu'il serait exempt. Malheureusement le charme n'opéra pas ; le conscrit dormit comme d'habitude et amena le numéro 31 qui en fait un soldat. Ces faits renouvelés deux fois encore n'ont pu être tenus secrets, et ont amené le sorcier Félix N... devant la justice. »

Les adversaires du Spiritisme l'accusent de réveiller les idées superstitieuses ; mais qu'y a-t-il de commun entre la doctrine qui enseigne l'existence du monde invisible, communiquant avec le monde visible, et des faits de la nature de celui que nous rapportons, qui sont les vrais types de la superstition ? Où a-t-on vu que le Spiritisme ait jamais enseigné de pareilles absurdités ? Si ceux qui l'attaquent sous ce rapport s'étaient donné la peine de l'étudier avant de le juger si légèrement, ils sauraient que, non-seule-

ment il condamne toutes les pratiques divinatoires, mais qu'il en démontre la nullité. Donc, comme nous l'avons dit bien souvent, l'étude sérieuse du Spiritisme tend à détruire les croyances vraiment superstitieuses. Dans la plupart des croyances populaires, il y a presque toujours un fond de vérité, mais dénaturé, amplifié ; ce sont les accessoires, les fausses applications qui constituent, à proprement parler, la superstition. C'est ainsi que les contes de fées et de génies reposent sur l'existence d'Esprits bons ou mauvais, protecteurs ou malveillants ; que toutes les histoires de revenants ont leur source dans le phénomène très réel des manifestations Spiritiques, visibles et même tangibles ; ce phénomène, aujourd'hui parfaitement avéré et *expliqué*, rentre dans la catégorie des phénomènes naturels qui sont une conséquence des lois éternelles de la création. Mais l'homme rarement se contente du vrai qui lui paraît trop simple ; il l'affuble de toutes les chimères créées par son imagination, et c'est alors qu'il tombe dans l'absurde. Puis viennent ceux qui ont intérêt à exploiter ces mêmes croyances auxquelles ils ajoutent un prestige fantastique propre à servir leurs vues ; de là cette tourbe de devins, de sorciers, de diseurs de bonne aventure, contre lesquels la loi sévit avec justice. Le Spiritisme vrai, rationnel, n'est donc pas plus responsable de l'abus que l'on en peut faire, que la médecine ne l'est des ridicules formules et pratiques employées par des charlatans ou des ignorants. Encore une fois, avant de le juger, donnez-vous la peine de l'étudier.

On conçoit le fond de vérité de certaines croyances, mais on demandera peut-être sur quoi peut reposer celle qui a donné lieu au fait ci-dessus, croyance très répandue dans nos campagnes, comme on le sait. Elle nous paraît d'abord avoir son principe dans le sentiment intuitif des êtres invisibles auxquels on est porté à attribuer une puissance que souvent ils n'ont pas. L'existence des Esprits trompeurs qui pullulent autour de nous, par suite de l'infériorité de notre globe, comme les insectes nuisibles dans un marais, et qui s'amuse aux dépens des gens crédules en leur prédisant un avenir chimérique, toujours propre à flatter leurs goûts et leurs désirs, est un fait dont nous avons tous les jours la preuve par nos médiums actuels ; ce qui se passe sous nos yeux a eu lieu à toutes les époques par les moyens de communication en usage selon les temps et les lieux, voilà la réalité. Le charlatanisme et la cupidité aidant, la réalité est passée à l'état de croyance superstitieuse.

Fait de pneumatographie ou écriture directe.

M. X..., l'un de nos plus savants littérateurs, se trouvait le 11 février dernier, chez mademoiselle Huet, avec six autres personnes depuis long-